REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5390

Mutualisation de l'accueil des services communaux et métropolitains sur le site de l'îlot 17 à la Duchère - 10B/12B Avenue Andrei Sakharov - 69009 Lyon – opération n° 09327003 - Approbation de la convention relative à l'octroi d'une subvention d'équipement à la Métropole de Lyon pour les travaux d'aménagement sur le site de l'îlot 17

Direction de la Construction

Rapporteur: Mme GAY Nicole

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE: 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES:

2020/5390 - MUTUALISATION DE L'ACCUEIL DES **SERVICES** COMMUNAUX ET METROPOLITAINS SUR LE SITE DE L'ILOT 17 A LA DUCHERE - 10B/12B AVENUE ANDREI SAKHAROV - 69009 LYON - OPERATION N° 09327003 -APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A L'OCTROI D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT A LA **METROPOLE** DE LYON **POUR** LES **TRAVAUX** DE D'AMENAGEMENT SUR LE SITE L'ILOT 17 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2014/6286 en date du 20 janvier 2014, vous avez approuvé l'acquisition par la Ville de Lyon, au Département du Rhône, de volumes délimités au sein de l'immeuble formant l'îlot 17, sis place Abbé Pierre à Lyon 9ème, lequel accueille, par ailleurs, la Maison de la Métropole pour les Solidarités (MDMS).

Par délibération n° 2016/2623 en date du 16 décembre 2016, vous avez approuvé l'opération n° 09327003 « Îlot 17 Duchère », relative à l'aménagement d'un pôle administratif et de services dans les locaux situés au $1^{\rm er}$ étage de cet immeuble, comprenant :

- les locaux de la Mission Lyon Grand projet de ville (GPV) la Duchère ;
- les services de la Maison Lyon pour l'emploi (MLPE) et la Mission locale du 9^{ème} arrondissement ;
- une annexe de la Mairie du 9^{ème} arrondissement.

Par délibération n° 2020/5344 du 27 janvier 2020, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière de plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2012-1 « Aménagement Administration générale PEP 2008-2014 », programme n° 00008

Dans le courant de l'année 2019, la Métropole de Lyon a entrepris un réaménagement des locaux dont elle est propriétaire au rez-de-chaussée, pour les services de la MDMS, compte tenu de la libération desdits locaux par la Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA) en décembre 2018.

Ce nouvel aménagement prévu dans le volume de la Métropole de Lyon accueillera, en vertu d'une convention d'occupation et de gestion, les bureaux de la Mairie annexe du 9ème arrondissement, la zone d'attente y afférent, ainsi qu'un espace numérique pour la MLPE. Il concrétisera la mutualisation de l'accueil des services hébergés au sein de l'immeuble.

Parallèlement, les travaux relatifs à la modification du système de sécurité incendie, à l'aménagement d'un accès commun aux services municipaux situés au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage et au câblage informatique, seront assurés par la Ville de Lyon.

Ces travaux s'inscrivent dans une logique de réversibilité ultérieure permettant de retrouver l'usage des locaux de chacune des parties dans son état initial.

Dans le cadre du projet, les deux établissements recevant du public (ERP) existants seront regroupés en un seul ERP de 5^{ème} catégorie.

Le montant prévisionnel de l'ensemble des travaux de ce projet commun est de 214 393,21 euros.

Au titre de sa participation financière, dans le cadre du regroupement des services publics municipaux (Mairie annexe de Lyon 9^{ème}, MLPE dotée d'un espace numérique, Mission GPV Lyon la Duchère) dans le même bâtiment que la MDMS, et de la création d'un accueil mutualisé, la Métropole de Lyon sollicite auprès de la Ville de Lyon l'attribution d'une subvention d'équipement de 47 021,12 euros.

Il vous est proposé d'approuver une subvention d'équipement à la Métropole de Lyon pour un montant de 47 021,12 euros. Elle sera financée dans le cadre de l'opération n° 09327003 « Ilôt 17 Duchère – Acquisition et aménagement d'un pôle administratif et de services Place Abbé Pierre Lyon 9ème ».

Vu le projet de convention de subvention d'équipement ;

Vu les délibérations n° n° 2014/6286 du 20 janvier 2014, n° 2016/2623 du 16 décembre 2016 et n° 2020/5344 du 27 janvier 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement;

Ouï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1 Une subvention d'équipement de 47 021,12 euros est allouée à la Métropole de Lyon pour le financement du réaménagement des locaux inhérent au regroupement des services publics et de la création de leur accueil mutualisé au sein de l'immeuble constituant l'îlot 17.
- 2 La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, est approuvée.
- 3 M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4 - Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00008, AP n° 2012-1, opération n° 09327003 et sera imputée sur la nature comptable 2041511, fonction 020, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir.

- 2020 : 47 021,12 €

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY